

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 24 juillet 2020	N° 2020-196

Convocation du 17 juillet 2020

Aujourd'hui vendredi 24 juillet 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCHINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS
M. Guillaume MARI à M. Maxime GHESQUIERE
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stephanie ANFRAY

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h30

M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 12h30
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 12h30
M. Michel POIGNONEC à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30
M. Alain CAZABONNE à M. Kevin SUBRENAT à partir de 12h30
M. Fabien ROBERT à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM
Mme Harmonie LECERF à Mme Marie-Claude NOEL à partir de 12h30
M Radouane-Cyrille JABER à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 12h30
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 13h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

ABSENT(S) :

M. Philippe POUTOU.

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 juillet 2020	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2020-196

Groupement d'intérêt public Grands projets de villes (GIP-GPV) de la rive droite - Programme d'actions 2020 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation du GIP-GPV rive droite et ses actions

Depuis 2015, Bordeaux Métropole soutient la démarche économique territoriale baptisée « rive droite : territoire entrepreneur » initiée à l'échelle des 4 villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont formant le Grand projet des villes de la rive droite (GPV) visant à renforcer l'attractivité économique.

Plusieurs opérations ont ainsi pu être réalisées répondant à de multiples enjeux de ce territoire. Le soutien de Bordeaux Métropole permet de financer les dépenses d'ingénierie ainsi que les prestations complémentaires pour la promotion de la démarche auprès du public.

Plusieurs axes d'intervention, dans la continuité des années précédentes, sont privilégiés :

– le « Social lab » : renforcer la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville et augmenter le nombre de créations d'entreprises.

Il s'agit d'une expérimentation inscrite dans le cadre du contrat de ville métropolitain 2015-2020, sur le pilier « développement économique et emplois ». Le périmètre de l'action est celui des 7 Quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) soit 26 410 habitants (44% de la population des 21 quartiers de Bordeaux Métropole) et le dispositif fiscal de la « zone franche urbaine – territoire entrepreneur ».

Le « Social lab » est un réseau d'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la rive droite,

- un accompagnement dédié pour les porteurs de projet, créateurs dans les quartiers politiques de la ville (dispositif « Cités lab » de la Banque des territoires),
- des espaces de proximité au cœur des quartiers prioritaires, hors des antennes institutionnelles qui représentent une première amorce de parcours entrepreneuriaux,
- de nouvelles actions, animations collectives impliquant les entreprises et partenaires,
- une communication adaptée et partagée.

L'objectif est de faciliter l'accès à l'entrepreneuriat comme une alternative possible, d'encourager les initiatives des habitants en proposant de nouvelles façons de les mobiliser et de les accompagner. L'action est renforcée vers le public féminin, les jeunes, les seniors et les demandeurs d'emplois.

Bilan d'action pour l'année 2019

Plusieurs opérations ont pu être menées avec des retombées et réalisations effectives :

- l'ouverture d'un espace ressources dédié à la filière textile depuis janvier 2018, avec des partenariats auprès d'entreprises locales, et le recrutement d'une coordinatrice du projet,
- une campagne de promotion et de communication des réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville,
- l'ouverture du centre d'affaires de quartier sur la Métropole baptisé « le garage coworking » situé à Carriet Lormont avec une gestion confiée à des entrepreneurs locaux,
- le lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'accompagnement et le suivi d'un projet territorial autour de la « silver economy » à la Gardette à Lormont, regroupant le Centre hospitalier universitaire (CHU), des Etablissements hospitaliers pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) privés sur la rive droite, dans le but de créer à terme un laboratoire de recherche.
- Le développement d'un parcours immobilier intégré au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville avec la création de nouvelles polarités économiques et la requalification de zones d'activités :
- l'animation d'une dynamique collective copilotée avec la Caisse des dépôts et consignations et Bordeaux Métropole,
- un programme de renouvellement des parcs d'activités économiques sur le périmètre de la « zone franche urbaine – territoire entrepreneur » : lancement d'une dynamique collective copilotée par Bordeaux Métropole et la Caisse des dépôts et consignations et avec l'appui de l'ingénierie du GPV (démarche inscrite dans le protocole de préfiguration de l'Agence nationale de renouvellement urbain ANRU) et associant un large partenariat.

Budget prévisionnel 2020

Conformément au cadrage budgétaire métropolitain fixé et à la demande transmise par la structure le 8 juillet 2019, il est proposé d'accorder en 2020 une subvention de 25 000 € conformément à la demande (montant identique à celui accordé en 2019 et 2018)

La participation de Bordeaux Métropole au titre du développement économique en 2020 représente 2,7 % du budget prévisionnel de 919 920 €.

Le budget prévisionnel 2020 du GIP GPV est joint en annexe de la délibération.

Les principaux indicateurs financiers de l'organisme sont les suivants :

	Budget 2020	Budget réalisé 2019	Budget réalisé 2018	Budget réalisé 2017
Charges de personnel / budget global	48,6 %	NC	NC	NC
% de participation de BM / Budget global	2,7 %	24,3 %	24,4 %	12,8 %
% de participation des autres financeurs / Budget global (une ligne par principaux financeurs publics)	Etat 5,7 % Région 6,4 % Département 8,1 % Villes GPV : 24,2 % Autres 3 %	Etat 1,4% Caisse des dépôts 7,7% Région 23% Département 2,9% Bordeaux Métropole : Habitat 11,6% - Contrats de ville : - Projet textile 1,5% - Projet booster 1,6%	Etat 1,35 % Caisse des dépôts 8 % Région 17 % Département 3,87 % Bordeaux Métropole Habitat 11,6 % Contrats de ville : Projet textile 1,55 % Projet booster 1,62 %	Caisse des dépôts 18,7 % Bordeaux Métropole Habitat 11,2 % Bordeaux Métropole Emploi 13,1 % Région politique de la ville 16,8 %

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L. 5217-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) concernant la compétence en matière de développement économique exercée de plein droit par Bordeaux Métropole,

VU la délibération n° 2014/0662 du 31 octobre 2014 portant adoption de l'avenant n°7 à la convention constitutive sur la nouvelle dénomination du groupement : le Groupement d'intérêt public du grand projet des villes de la rive droite,

VU le décret n° 2014/1599 du 23 décembre 2014 portant création de la Métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'organisme le 8 juillet 2019,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'ingénierie apportée par le Grand projet des villes de la rive droite dans la démarche « rive droite – territoire entrepreneur » s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques économiques territoriales, en lien notamment avec le pilier « développement économique » du contrat de ville.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 25 000 € en faveur du Groupement d'intérêt public Grand projet des villes de la rive droite.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tout acte afférent à cette subvention.

Article 3 : d'imputer cette subvention sur le budget principal de l'exercice 2020, chapitre 65, article 657382, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 juillet 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 JUILLET 2020	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 28 JUILLET 2020	le Vice-président,
	Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU